

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DU MASTER INFORMATIQUE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Education,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen du Master Informatique de l'Institut d'Informatique comme suit :

1^{ère} année de Master

Mention : Informatique

Parcours :

Système d'information et d'aide à la décision (SIAD)

Génie logiciel, intégration d'applications (GLIA)

International of computer science (ICS)

Membres du jury :

Olivier RAYNAUD, Président du jury, MCF

Engelbert MEPHU NGUIFO, Vice-président du jury, PU

Semestre 1 :

Farouk TOUMANI, PU

Lhouari NOURINE, PU

Semestre 2 :

Fatiha BENDALI-MAILFERT, MCF

Alexandre GUITTON, PU

2^{ème} année de Master

Mention : Informatique

Parcours : Système d'information et d'aide à la décision (SIAD)

Membres du jury :

Engelbert MEPHU NGUIFO, Président du jury, PU

Lhouari NOURINE, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 :

Farouk TOUMANI, PU

David HILL, PU

Alexandre GUITTON, PU

Fatiha BENDALI, MCF

Alain QUILLIOT, PU

Roselyne HENRY, PRCE

Sophie LACHENAUD, PRCE

Semestre 4 :

Farouk TOUMANI, PU

Mourad BAIYOU, Chercheur

Alexandre GUITTON, PU

Fatiha BENDALI, MCF

Alain QUILLIOT, PU

Mamadou KANTE, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Informatique
Parcours : Génie logiciel, intégration d'applications (GLIA)

Membres du jury :

Engelbert MEPHU NGUIFO, Président du jury, PU
Lhouari NOURINE, Vice-président du jury, PU

Semestre 3 :

Farouk TOUMANI, PU
David HILL, PU
Alexandre GUITTON, PU
Sébastien SALVA, PU
Isabelle MOUNIER, Professionnel
Anne LOTZ, Enseignante

Semestre 4 :

Farouk TOUMANI, PU
Pascal LAFOURCADE, MCF
Bruno GUILLON, PU
Gérard CHALHOUB, MCF
Yannick LOISEAU, MCF
Mamadou KANTE, MCF

2^{ème} année de Master
Mention : Informatique
Parcours : International of computer science (ICS)

Membres du jury :

Engelbert MEPHU NGUIFO, Président du jury, PU
Hervé KERIVIN, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 :

Farouk TOUMANI, PU
David HILL, PU
Alexandre GUITTON, PU
Annegret WAGLER, MCF
Alain QUILLIOT, PU
Lhouari NOURINE, PU

Semestre 4 :

Farouk TOUMANI, PU
Mourad BAIYOU, Chercheur
Alexandre GUITTON, PU
Pascal LAFOURCADE, MCF
Christian LAFOREST, PU
Lhouari NOURINE, PU

Article 2 :

Le Directeur Général des services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 07/12/2020

Le Président de l'Université Clermont Auvergne


Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le
09 DEC. 2020
- Publié le

09 DEC. 2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.